

La COVID-19 et les perceptions à l'égard de la sécurité parmi les groupes de minorité visible



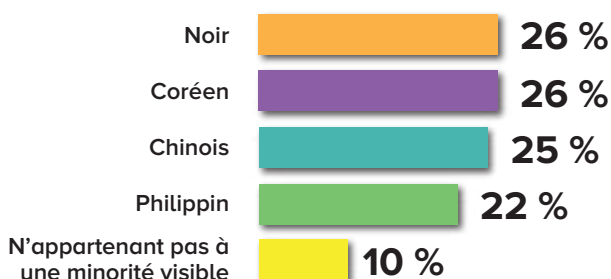
Selon les données du Recensement de 2016, environ **1 Canadien sur 5 (22 %)** faisait partie d'un groupe de minorité visible.

Les groupes de minorité visible indiquent généralement se sentir moins en sécurité que le reste de la population. Le sentiment d'insécurité peut avoir des répercussions négatives sur la santé physique et mentale, sur le bien-être général et sur la cohésion sociale.

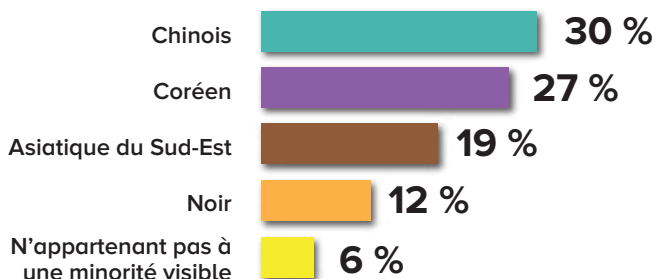
Depuis le début de la pandémie de COVID-19

1 participant **sur 5 (21 %)** faisant partie d'un groupe de minorité visible avait **l'impression que des incidents de harcèlement** ou des attaques fondés sur la race, l'origine ethnique ou la couleur de la peau **s'étaient produits parfois ou souvent** dans leur voisinage, soit le double de la proportion affichée par le reste de la population (10 %).

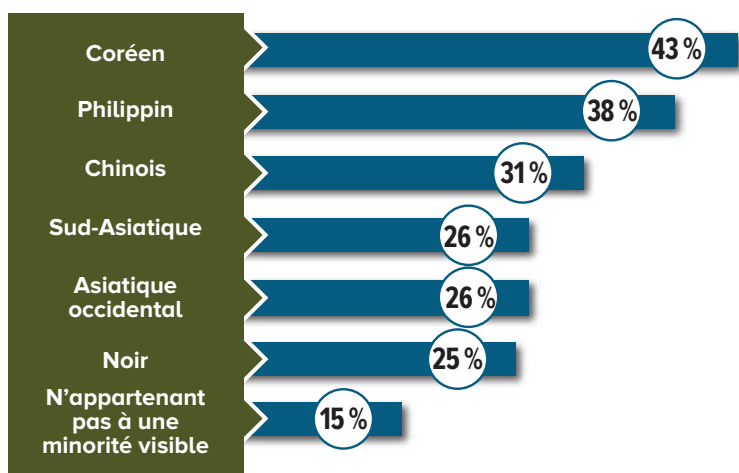
Les participants appartenant à une minorité visible (18 %) étaient trois fois plus susceptibles que le reste de la population (6 %) de **percevoir une hausse de la fréquence des incidents de harcèlement** ou des attaques fondés sur la race, l'origine ethnique ou la couleur de la peau.



% qui avaient l'impression que des incidents de harcèlement se produisaient parfois ou souvent



% qui percevaient une augmentation de la fréquence des incidences de harcèlement depuis le début de la COVID-19



% qui ne se sentaient pas très ou du tout en sécurité

Au total, **27 %** des participants appartenant à une minorité visible ont déclaré ne pas se sentir très ou du tout en sécurité lorsqu'ils marchent seuls dans leur voisinage une fois la nuit tombée, comparativement à **15 %** des participants n'appartenant pas à une minorité visible.

Parmi les participants appartenant à une minorité visible, plus de **1 femme sur 3** ne se sentait pas en sécurité lorsqu'elle marchait seule une fois la nuit tombée, comparativement à **1 homme sur 5**.